

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARRAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Quam plurima
paucissimis

par deux numéros réunis
Bibliographie, Informations, Renseignements
Offres, Demandes, Echanges

C/c. p. P. Fournier
Nancy 53-18

ABONNEMENT
UN AN : France 15 fr.
Etranger 20 fr.

Le numéro : 3 fr.

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier
Toute personne qui ne se désabonnera
pas sera considérée comme réabonnée

Fondé par H. LÉVEILLÉ

Directeur : P. FOURNIER

DOCTEUR ÈS-SCIENCES NATURELLES
ET DOCTEUR ÈS LETTRES

DIRECTION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

POINSON-LES-GRANCEY

(Haute-Marne)

France

PETITES MONOGRAPHIES BIOLOGIQUES

31. — Tulipa (Tourn.) L. — Tulipes

1. Trois groupés d'espèces : Paléotypiques, Néotypiques, celles-ci subdivisées en Paléotulipes et Néotulipes.

2. PALÉOTYPIQUES : spontanées et répandues en Europe dès les temps préhistoriques, indépendamment de toute influence humaine (*Silvestres* Baker) : *T. silvestris* L., *T. Australis* Link, *T. alpestris* Jord., *T. Gallica* Lois. — NÉOTYPIQUES (Anthropochores) : installées en Europe durant les temps historiques et sporadiquement naturalisées : 1. *Paléotulipes* : venues d'Orient et répandues comme plantes d'ornement dès le XVII^e s., aujourd'hui encore spontanées en Orient (*Tulipanum* E. de Reboul). (Les premières Tulipes ornementales furent apportées par BOUSBECKE, qui les avait vues cultivées entre Andrinople et Constantinople au printemps de 1554) : *T. Oculus solis* St-Amans, *T. præcox* Ten., *T. Clusiana* Vent. (envoyée en 1606 de Constantinople à Florence). — 2. *Néotulipes* : nées d'hybridations ou de mutations relativement récentes, inconnues à l'état spontané même en Orient (*Gesnerianæ* Baker), naturalisées très localement : *T. Didieri* Jord., *T. Mauriana* Jord. et Fourr., *T. planifolia* Jord., *T. Aximensis* Perr. et Song., *T. platystigma* Jord., *T. Billietiana* Jord., *T. Marjolletti* Perr. et Song., *T. Gesneriana* L., *T. suaveolens* Roth, etc...

3. Organe souterrains en forme de bulbe : — accumulateur de réserves permettant la floraison rapide au printemps ; organe d'hivernage et de multiplication végétative.

4. Dans les Paléotypiques, formation chez les jeunes plantes non encore aptes à fleurir de rejets souterrains à extrémité bulbiforme : — multiplication végétative, application de la « loi de niveau », accès à un sol neuf.

5. Nombreux cycles végétatifs avant la première floraison (5 à 10 ans, DE L'ÉCLUSE) : — accumulation de réserves, formation des tuniques protectrices du bulbe et du bourgeon souterrain.

Pour les notes à insérer dans le *Le Monde des Plantes*, les manuscrits ne doivent être écrits que sur un seul côté de la feuille.

6. Formation, chez les plantes âgées, d'un second bulbe sous la tunique extérieure : — organe de remplacement, rajeunissement de la plante.

7. Tuniques externes du bulbe sèches et coriaces, les internes épaisses et succulentes, velues intérieurement chez les Paléotulipes, et, chez les autres, assez souvent à leur sommet : — protection des organes internes.

8. Bulbe toxique (acide salicylique et tulipine, poison du cœur) : — défense contre les déprédations des herbivores.

9. Périodicité du cycle de développement : — adaptée à la périodicité du climat steppique originel avec pluies de printemps et été aride ; d'où végétation et floraison printanières, repos estival.

10. Jeunes feuilles épaisses, enroulées en cône aigu, à extrémité indurée : — térébration du sol sans lésion des jeunes feuilles.

11. Feuilles glabres recouvertes d'un revêtement cireux : — protection contre la transpiration excessive et décharge rapide de l'eau pluviale.

12. Feuilles souvent larges et en gouttière, dressées : — adduction de la pluie vers les parties souterraines.

13. Fleur unique (dans nos espèces), mais grande, de couleurs vives, souvent odorante, à pollen surabondant : — invite aux insectes.

14. Fleur se fermant le soir et par mauvais temps, en même temps inclinée sur sa tige (mais dressée et largement étalée par grand soleil) : — protection contre les intempéries.

15. Nectaires absents (KIRCHNER, BONNIER) ou fonctionnant très irrégulièrement et donnant parfois du nectar (KERNER, MATTEI) : — fleurs à pollen (*T. silvestris*, faisant la transition entre fleurs à nectar et fleurs à pollen, d'après LOEW et KIRCHNER). Peut-être y a-t-il une question de climat.

16. Insectes visiteurs insuffisamment connus (petits *Anthrena* et *Halictus*, des *Empis*, parfois *Abeilles*) : — fécondation croisée.

17. Floraison en deux étapes (dans plusieurs espèces) : 1^o anthères ouvertes dès l'éclosion de la fleur (état mâle : protandrie) ; 2^o maturité des stigmates : — processus de fécondation croisée.

18. Rapprochement des anthères au dessus des stigmates par l'effet des mouvements de ferme-



ture des corolles : — dispositif d'auto-fécondation, assurance contre la stérilité.

19. Tige élancée, élastique, presque nue, capsules grosses, graines plates légères : — dispersion par le vent.

20. Germination précoce, dès l'automne ou dès janvier, donnant un simple filament arqué.

P. F.

Note sur les effets de la lumière électrique

La remarque de M. ACLOCQUE relative à la caducité tardive des feuilles des platanes sur les branches voisines des lampadaires électriques a été également faite, à la même époque, mi-décembre 1938, dans diverses avenues de Boulogne-sur-Seine, par MM^lles J. SIMON et D. PERRINET. Nul doute que l'action conservatrice réside dans l'influence des becs électriques, mais alors que notre confrère paraît envisager seulement l'effet de la lumière, n'est-il pas permis de songer aussi à celui de la chaleur ? Lequel des deux facteurs est ici prépondérant ? Laissons la réponse aux biophysiciens. Constatons seulement qu'ils suffisent, à eux deux, en s'exerçant pendant la seule période nocturne, pour contrebalancer les influences contraires qui règnent pendant le jour ; et, d'autre part, qu'il se produit ici une neutralisation apparente des rayons ultra-violetts émanant des lampes de grande puissance, alors que la nocivité de ceux-ci se manifeste généralement très vite sur les tissus végétaux.

On connaît depuis longtemps les effets de la lumière électrique continue ou discontinue sur la végétation. Ils sont variables, non seulement en raison de la durée et de l'intensité des rayons, mais aussi selon les espèces qui leur sont soumises. La formation précoce ou la croissance rapide des tissus non scléreux, notées par divers auteurs, sont sans rapport avec le cas présent ; ici, d'après notre confrère, il y aurait plutôt retard dans le processus de désarticulation par formation de liège, c'est-à-dire retard dans la mortification des tissus, autrement dit prolongation de la nutrition. Si l'on s'en rapporte à l'observation empirique, on sait que les froids précoces hâtent la chute des feuilles ; le maintien pendant la nuit d'une appréciable élévation de température de l'air ambiant, aisément ressentie et captée par le végétal, est bien susceptible de retarder l'action défavorable des influences diurnes, de prolonger la durée de l'assimilation et, par suite, de compter pour une part non négligeable dans la cause sans doute complexe du phénomène observé.

E. SIMON (Tours).

Disposition verticillée chez les plantes à feuilles opposées

Comme suite à la communication de M. R. FOUILLOY, à Pantin, parue dans le n° 235 (janvier-février 1939) du *Monde des Plantes*, relative aux anomalies dans la disposition des feuilles de Lilas, j'ai observé, moi aussi, la même anomalie sur cet arbuste.

De plus, j'ai constaté, chez plusieurs plantes à feuilles opposées, ce phénomène de disposition des feuilles verticillées par trois.

Croyant bien faire, je donne la liste suivante des plantes sur lesquelles j'ai observé ce phénomène :

1. *Acer campestre* L.
2. *Acer pseudoplatanus* L.
3. *Æsculus hippocastanum* L.,
4. *Anagallis arvensis* L.
5. *Bignonia radicans* L.
6. *Buddleia intermedia* R. H.
7. *Clematis Jackmanni* H.
8. *Cornus sanguinea* L. (ainsi qu'un rameau à feuilles alternes).
9. *Dahlia* à fleur de Cactus.
10. *Fraxinus excelsior* L. (aussi avec un rameau à feuilles alternes).
11. *Glechoma hederacea* L.
12. *Scrofularia nodosa* L. (signalé par CORBIÈRE dans sa *Flore de Normandie* : var. *verticillata* Brébisson).
13. *Syringa vulgaris* L.
14. *Urtica dioica* L.
15. *Viscum album* L.

Toutes ces plantes proviennent soit de Buchy, soit de Bois-Guilbert (Seine-Inférieure) et environs.

Il m'est arrivé aussi quelquefois de trouver, dans des jeunes semis, des plantules avec trois feuilles au lieu de deux, notamment pour : *Æsculus hippocastanum* L., *Fagus sylvatica* L., *Daucus carota* L., *Callistephus sinensis* (Reine-Marguerite), *Petroselinum sativum* L., *Stellaria media* L.

Ernest-M. NOURY,

Buchy (Seine-Inférieure).

L'absorption des corps étrangers par les troncs des arbres

Lorsqu'on fait grimper une plante sarmentueuse, telle la Clématite ou le Chèvrefeuille, sur des treillis, on s'aperçoit, après de nombreuses années, lorsque la tige grimpante est devenue un tronc d'une certaine épaisseur, que les fils de fer du treillis traversent complètement le tronc de la plante.

Nous avons observé de même un jeune peuplier planté en bordure d'une route, qui avait été serré trop près de son tuteur, et qui avait peu à peu complètement englobé celui-ci sur toute sa longueur. On pouvait voir, un peu avant sa complète disparition dans le tronc de l'arbre, le bout de ce tuteur émerger du tronc plus épais qui l'entourait. Quel ne fut pas sans doute l'étonnement de ceux qui débitèrent cet arbre en trouvant en son centre une tige de bois ! Cela fait penser un peu aux poissons voraces dans l'estomac desquels on trouve quelquefois d'autres poissons.

D'ailleurs, ce fait est assez fréquent et assez connu des industriels exploitant des scieries. Les arbres des jardins et des parcs sont très redoutés par ceux-ci à cause des clous que l'on y rencontre parfois, paraît-il, et qui cassent les dents des outils lorsqu'on les passe à la scie mécanique.

Les clous que l'on plante quelquefois dans les troncs disparaissent, en effet, peu à peu en s'enfonçant dans l'arbre au fur et à mesure de son accroissement. Il n'y a d'ailleurs pas que des clous que l'on puisse trouver ainsi dans le tronc des arbres, mais toutes sortes d'objets. Il fut trouvé une fois un... portemonnaie.

Ceci montre que, contrairement aux tissus animaux qui expulsent les moindres corps étrangers, ceux-ci s'enkystent au contraire facilement dans les tissus végétaux sans qu'il en résulte d'inconvénients pour eux.

M. G.

Thalictrum exaltatum Gaud.

var. *typicum* Rikli

dans les Alpes-Maritimes

Lors d'une tournée d'herborisations dans les Alpes-Maritimes, j'ai récolté, le 9 juin 1938, plusieurs exemplaires d'un *Thalictrum* qui n'est pas sans intérêt pour la Flore de France.

M. E. ISSLER, qui a bien voulu l'étudier, y a reconnu la var. *typicum* Rikli du **Thalictrum exaltatum** Gaud. Cette variété, qui a pour caractère distinctif d'avoir les folioles glabres à la face supérieure et faiblement velues et glanduleuses à la face inférieure, se distingue donc nettement, tant du *T. exaltatum* Gaud. var. *glabrum* Rikli, qui a les folioles absolument glabres à la face inférieure, que du *Th. exaltatum* Gaud. ssp. *Mediterraneum* Jord., dont les folioles sont velues et glanduleuses sur les deux faces.

La var. *glabrum* Rikli a déjà été signalée en France, à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), par P. FOURNIER, sous le nom de *Thalictrum exaltatum* (Gaud.) P. F. (*Les Quatre Flores de la France*, p. 363), et la ssp. *Mediterraneum* Jord. est bien connue des botanistes ayant herborisé sur le littoral de la Côte d'Azur.

Quant à la var. *typicum* Rikli, elle n'était jusqu'ici connue que dans la région du Lac de Constance, la Suisse méridionale, et la Lombardie. Dans ces conditions, elle nous paraît nouvelle pour la flore de France.

M. ISSLER a remarqué que la figure que donne de cette plante G. HEGI (*Flora von Mitteleuropa*, III, p. 596) ne correspond pas à la description donnée par l'auteur, la plante représentée étant une forme du *Thalictrum flavum* L.

Notre plante était assez abondante, mais sur un espace très limité, dans une prairie aux abords de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), le long de la route de Grasse.

B. DE RETZ (Paris).

Le SIBTHORPIA EUROPÆA en Limousin

Je me suis efforcé, au cours de ces dernières années, de préciser l'aire limousine de **Sibthorpia Europæa**, petite plante éminemment atlantique, connue dans les régions siliceuses côtières ou sublittorales du Portugal à l'Irlande. Cette espèce est vraiment très digne d'intérêt ; elle propose à nos réflexions au moins deux faits notables : sa présence en divers points situés sur la lisière même du Massif Central, très loin (plus de 200 km.) de l'Océan, et l'échelonnement

expressif de ses stations, qui nous révèle une exception notable à la direction habituelle des migrations atlantiques.

Ayant relevé un certain nombre de stations nouvelles en dehors de celles consignées dans la *Flore du Limousin*, de Ch. LEGENDRE, je suis en mesure d'affirmer que le *Sibthorpia* n'est pas très rare dans tout le haut bassin de la Garonne, affluent de la Creuse et par elle tributaire de la Vienne et de la Loire. Il s'est répandu le long de la vallée principale, depuis l'amont de Montmorillon (commune de Saulgé, RALLET, 1925) jusqu'à Châteauponsac, soit sur une longueur d'une quarantaine de kilomètres. De là, il a rayonné par les cours d'eau latéraux, notamment le Vincou, la Couze, la Glaieule, et dans le pays d'étangs de Nantiat et de Razès. Le 28 septembre 1937, j'ai eu la surprise de retrouver le *Sibthorpia* près de Saint-Sulpice-Laurière, le long d'un ruisseau descendant presque de la ligne de partage qui coupe la route de Saint-Léger-la-Montagne, à l'altitude inattendue de 400 mètres environ, qu'il est loin d'atteindre même dans les Basses-Pyrénées. Il est là peu abondant, mais robuste, et sans protection particulière contre un excès de chaleur ou de froid. Cette localité porte à 60 km. environ la longueur de l'aire ; la largeur de celle-ci, dans le triangle Bellac-Nantiat-Saint-Sulpice, étant de 20 km., elle y occupe à peu près 200 km. carrés. Si l'on remarque que cette humble plante, généralement mêlée à des mousses, n'a guère à son avantage, au point de vue de sa propagation, que des tiges abondamment radicantes, ses calices fructifères étant presque au contact du sol et ses graines, très petites et très peu nombreuses, ayant plus de chance de se répandre sur place que de se disséminer au vent, on est amené à envisager une période d'extension extrêmement longue pour expliquer une telle dispersion, car on peut délibérément négliger le transport par certains oiseaux, bécasses ou bécassines. Cette période correspond probablement à l'un des derniers interglaciaires, mendélien-rissien ou rissien-würmien, puisqu'une disjonction s'est produite depuis à l'égard de ses autres stations de l'intérieur.

En effet, celles de la vallée de la Vienne et du bas Taurion, près Limoges, les deux de la vallée du Lot, en aval d'Entraygues (Aveyron), les deux de la vallée du Viaur (Saint-Just [Aveyron] et Pont-de-Tanus [Tarn]), sont assez éloignées des nôtres et assez distantes entre elles. Mais elles se trouvent toutes sur la ceinture de micaschistes et de gneiss enveloppant, à l'ouest, le massif granitique central, dans lequel le *Sibthorpia* ne pénètre pas, et que traversent de part en part toutes les rivières allant vers la Garonne. Il devient évident que cette bande de transition a constitué le champ d'expansion de notre plante, et que celle-ci, suivant exclusivement les vallées, s'est arrêtée au contact du granit.

On ne possède actuellement aucune indication du *Sibthorpia* au nord de la vallée du Lot (Cantal, Corrèze, Confolentais), mais il passe si facilement inaperçu qu'on peut conserver l'espoir de l'y voir signalé un jour ou l'autre. De même pour la Gâtine poitevine ou vendéenne, qui semble devoir représenter le pont entre les stations limousines et celles de la Loire-Inférieure.

L'hypothèse d'une pénétration du *Sibthorpia* en direction N.-W.-S.-E. à partir de la Bretagne par la bordure des gneiss et micaschistes est tout à fait vraisemblable ; il est bien improbable qu'elle soit venue des Basses-Pyrénées par le S.-W., à cause de son absence dans la région sous-pyrénéenne et dans toute l'Aquitaine non landaise et de l'énorme lacune de 300 km., sans massif de roches primitives, qui sépare le fond du Golfe de Gascogne de la vallée du Viaur. C'est là une direction de cheminement un peu spéciale et sans aucun doute exceptionnelle par rapport aux idées généralement admises sur les irradiations atlantiques (BRAUN-BLANQUET), considérées comme parties du S.-W. Aux botanistes locaux de s'efforcer d'apporter sur cette question des éclaircissements.

Quant à l'arrêt de l'espèce à la limite même du granit, on peut penser qu'il tient aussi bien à un degré plus marqué de l'acidité du sol qu'à l'influence plus sensible du climat dit auvergnat, certainement plus manifeste dès que l'altitude augmente et que le sol devient plus froid.

E. SIMON (Tours).

DICRANUM FUSCESCENS Turn.
en forêt de Fontainebleau (S.-et-M.)

En révisant mes récoltes bryologiques de la forêt de Fontainebleau, j'ai retrouvé un *Dicranum*, recueilli le 2 juin 1930 dans cette localité et mis de côté pour étude ultérieure, qu'un examen plus attentif m'a révélé être le *Dicranum fuscescens* Turn. La mousse dont il s'agit présentement est représentée par quelques brins stériles, mais bien caractérisés, intriqués dans un coussinet de *Leucobryum glaucum*, qui végétaient sur un rocher de grès ombragé, à l'exposition Nord, sur les pentes du Grand Mont Chauvet, au-dessus de la route Amélie.

Dicranum fuscescens est une espèce circumboréale, nettement montagnarde en Europe occidentale ; hors d'Europe, elle a été indiquée au Japon et signalée comme très répandue dans toute l'Amérique du Nord (RENAULD et CARDOT). En France, ce *Dicranum* se rencontre dans toutes les régions montagneuses : Pyrénées, Massif Central, Alpes, Jura, Vosges ; M. l'abbé GUILLAUMOT l'a signalé en Morvan (*Rev. bryol.*, 1930, p. 75). En plaine, *Dicranum fuscescens* a été trouvé dans la Sarthe par MM. THÉRIOT et MONGUILLON (*Musciniées du département de la Sarthe*, in *Bull. Soc. d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1899), qui soulignent cette intéressante découverte d'une mousse de montagne vivant et fructifiant dans des localités de 120 m. et 200 m. d'altitude seulement. La même observation vaut pour la forêt de Fontainebleau. Les frères CROUAN, dans leur *Florule du Finistère* (Brest, 1867) indiquent aussi *D. fuscescens* « sur les rochers de Plougastel, etc. », mais ce renseignement a été par la suite réfuté par HUSNOT (*Flore du N.-O. de la France*, 2^e éd., 1882), de même que non confirmé par F. CAMUS, qui connaissait parfaitement la flore bryologique bretonne.

En Europe, *D. fuscescens* a été signalé un peu partout : Espagne, Italie, Suisse, France, Bel-

gique, Allemagne, Angleterre, Norvège, Laponie, Finlande, Russie, etc...

Le *D. fuscescens* est une espèce polymorphe, très voisine des *D. Mühlenbeckii* Br. Eur. et *D. congestum* Brid., ce dernier lui ayant même été rattaché comme simple variété par certains auteurs.

On peut considérer le *Dicranum fuscescens* de la forêt de Fontainebleau comme nouveau pour la région parisienne, car il est difficile de prendre en considération une indication très douteuse de MÉRAT (*Nouvelle flore des environs de Paris*, 1836, tome I, p. 434), qui signale cette espèce « dans les marais de Meudon » d'après DURIEU, aucun échantillon n'étant connu de cet endroit.

R. GAUME (Paris).

Le **Campanula rapunculoides** L.
race *longiramosa*

A Mont de Lans (Isère), entre 1.100 et 1.300 mètres, cette plante est très commune ; on l'y rencontre en compagnie de *Campanula Trachelium* L., en bordure des champs, le long des routes et dans les haies ; elle se présente ainsi comme une plante ségétale, voire même rudérale.

La forme de beaucoup la plus fréquente est celle à tige simple avec inflorescence en grappe unilatérale. Mais elle se présente aussi avec tige plus ou moins rameuse et même très rameuse.

En rentrant à Laval, mes références m'ont conduit aussitôt à l'étude sur la race **longiramosa** P. Fourn. (*Monde des Plantes*, 1937, p. 29).

NICHOLSON, dans son *Dictionnaire d'Horticulture*, signale bien que les rameaux et les fleurs de *C. rapunculoides* sont généralement dirigés en tous sens dans les fortes plantes cultivées. Mais j'ai pu constater que cette Campanule n'était pas cultivée dans les jardins du village.

TOUTON (Laval).

Sur **CALYSTEGIA** à fleurs roses

Un *Calystegia* à fleurs roses avait été distribué dans les exsiccata de la Société Linnéenne de la Seine Maritime, n° 329 (Saône-et-Loire, collecteur M. CHASSIGNOL) et avait fait l'objet d'une notice de THELLUNG dans le *Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie* de 1927. THELLUNG l'avait déterminé **C. Dahuricus** Sims, et envisagé seulement l'identité avec *C. sepium* var. *Americanus* Sims.

Voici la notice de THELLUNG : « *C. Dahuricus* Sims, plante ornementale (originaire de Tartarie et Sibérie), trouvée parfois à l'état subspontané (Angleterre, Suisse).

« Si le *C. sepium* var. *Americanus* Sims est la même plante, elle semble être spontanée dans l'Amérique du Nord. Elle diffère du *C. sepium* ordinaire, à part la couleur rose (qui peut se rencontrer aussi à ce qu'il semble chez le *C. sepium*), par une pubescence marquée (quoique faible), par les feuilles formées un peu différemment, et par les pédoncules plus courts (feuilles bractéales égalant environ les pédon-

cules). Je doute que ces caractères soient spécifiques, mais c'est, en tout cas, une plante exotique qu'il faut distinguer du *C. sepium* ordinaire. »

J. WEILLER (Lajonchapt, Hte-Vienne).

BELLEVALIA CILIATA Nees dans l'Hérault

Cette belle et rare Liliacée n'est signalée en France qu'aux environs de Mauguio, à l'est de Montpellier, où elle fut découverte en 1895 par FEHLMANN, et quelques jours après par DECROCK et le Frère SENNEN.

Nous avons retrouvé cette plante et nous l'observons depuis deux ans dans une nouvelle localité distante d'environ 25 kilomètres de la précédente, et située au N.-O. de Montpellier, dans la vallée supérieure de la Mosson, entre Murles et Montarnaud.

Elle croît dans un champ pierreux attenant à la garigue et cultivé très superficiellement en avoine.

La plante attira notre attention par la ciliature si caractéristique du bord de ses feuilles. Mais, comme le champ est toujours fauché de bonne heure, nous n'avions pas pu observer la floraison.

Nous avons pris des bulbes, que nous avons mis en culture au Jardin des Plantes de Montpellier, où ils ont fleuri. Nous avons alors pu en vérifier la détermination.

On est donc amené à conclure que le *Bellevalia ciliata*, tout en demeurant fort rare, se maintient dans notre région, et nous pensons que cette espèce a pu être introduite avec des semences d'origine africaine ou orientale.

Prof. L. GALAVIELLE et G. BLANCHET
(Montpellier).

ADVENTICES ET NATURALISÉES

Senecio linifolius L.

Cette plante a été récoltée par l'un de nous au cours de l'automne 1937, à Mazamet (Tarn), le long des deux rives d'un canal, sur l'emplacement d'une ancienne usine.

Nous croyons que cette espèce n'a jamais été signalée en France. En tous cas, la *Flore* adventice de THELLUNG ne la mentionne pas. *Senecio linifolius* L. habite la région méditerranéenne occidentale : Algérie, Espagne méridionale, Baléares.

Sa présence à Mazamet, pays d'industrie textile, nous fait supposer qu'elle y a été introduite par des laines d'origine exotique.

Prof. L. GALAVIELLE et G. BLANCHET
(Montpellier).

✱

Quelques espèces de la région de Lille

A plusieurs reprises ont été signalées, dans *Le Monde des Plantes*, des stations de *Galega officinalis*. Je me permets d'en signaler une touffe que j'ai découverte, déjà forte et bien

établie, il y a trois ans, commune de Le Maisnil-en-Weppes (15 km. sud-ouest de Lille), sur un talus de fossé humide, provenant peut-être d'un pied jeté d'un jardin proche. Elle fructifie assez mal, parce que souvent coupée par les cantonniers, ce qui expliquerait la non-apparition de jeunes pieds, mais se maintient vigoureusement.

Il sera curieux de voir le sort que lui aura fait le rigoureux hiver que nous venons d'avoir et qui a tué des plantes aussi résistantes que la Jacinthe des bois, de même que *Primula grandiflora* et *elatior*.

Découvert sur le territoire l'Hallemus-lez-Haubourdin une petite station de *Nigella Damascua* au bord d'un chemin. Je n'en ai jamais vu dans les jardins des environs.

Dans le jardin du nouveau grand séminaire de Lille, en plusieurs endroits et pas dans des détritiques, *Phalaris Canariensis*, ce qui ferait supposer qu'il y est établi depuis plusieurs années.

Enfin, dans le jardin du collège de Tourcoing, situé en pleine ville et exempt de tout apport extérieur, *Silene Armeria* est apparu sur la terre de vieux parterres que l'on a démolis. Depuis six ans que je suis dans cette maison, jamais cette plante n'est apparue dans aucun coin de la propriété.

Et comme ces parterres étaient en place de mémoire d'homme, l'hypothèse la plus vraisemblable serait peut-être celle-ci : Entre 1890 et 1900, un professeur, M. Vallé, a réuni un herbier, principalement de plantes méditerranéennes. Je n'y ai pas retrouvé la plante en question (il est d'ailleurs en mauvais état), mais peut-être est-ce là l'origine de cet exemplaire unique.

Abbé Léon VASSEUR (Lille).

Effets des froids de l'hiver 1938-1939 sur quelques Sedums

Ici, à Poinson-les-Grancey, qui se trouve entre le Plateau de Langres et la Basse-Bourgogne, je n'ai pas constaté au thermomètre des températures inférieures à -15° . Néanmoins, tous mes *Sedum vermiculifolium* P. F. ont été complètement anéantis, bien que en partie plus ou moins abrités. C'est donc une espèce nettement atlantique, ne supportant en aucune façon le climat continental.

Sedum Nicæense All. (*S. altissimum* Poir.) a résisté, bien que non protégé ; seules les extrémités des feuilles et des rosettes ont été gelées.

Par contre, *S. album*, *S. acre* L., qui n'existe ici que sous les var. *neglectum* (Ten.) Ry et *spirale* (Haw.) Ry, n'ont nullement souffert des froids brusqués du dernier hiver.

P. F.

Observation sur le *Scirpus atrovirens*

Il n'a pas fleuri l'an dernier 1938, dans aucune des stations que je connais ; c'est la première fois que je constate le fait depuis 1900.

RIOMET (Château-Thierry).

BIBLIOGRAPHIE

ASCHERSON et GRAEBNER, *Synopsis*, Lfg 138, *Hauptregister* der B. XII, 1, 2 et 3. (*Hieracium* von Karl Hermann ZAHN), in-8° de 200 p., Berlin, Bornträger, 1939, 16 RMk. — Index alphabétique détaillé des *Hieracium*, indispensable pour l'utilisation des trois volumes qui contiennent ce genre.

Chant du cygne du *Synopsis* ! à moins que soient prises des dispositions radicales et entièrement nouvelles.

R. DUGHI et F. DUCOS, *Les Lichens pinicoles en Basse-Provence et dans les autres régions françaises* (Extr. *Annales Fac. Sc. Marseille*, t. XI, fasc. II, 1938, pp. 183-288). — Les Lichens corticoles et lignicoles de Basse-Provence forment un tout floristique bien défini par rapport aux Lichens calcicoles et aux Lichens lignicoles. Il était particulièrement intéressant d'en faire l'étude particulière, puisque, d'abord, le Pin d'Alep, localisé dans le secteur oriental du domaine méditerranéen français, où il constitue la presque totalité des forêts de basse altitude, n'a pas encore été étudié à ce point de vue (sauf en ce qui regarde ses cônes femelles), et aussi parce qu'il est important de savoir quel est le comportement, sous notre climat, d'autres Pins mieux étudiés ailleurs, notamment le Pin sylvestre. Ce travail apporte donc des éléments nouveaux de réel intérêt. Il permet d'établir des distinctions plus rigoureuses et plus nuancées quant à la résistance des espèces lichéniques, tant à la sécheresse qu'à l'humidité.

A. BECHERER, *Beiträge zur Flora des Simplon-Südfusses*, in-8° de 32 p. (Extr. *Verhandl. d. Naturf. Gesell. in Basel*, t. L, 1939). — Cette région n'avait été que peu explorée jusqu'ici. L'auteur énumère les botanistes qui l'y ont précédé, le chanoine E. Favre (avant 1875), l'abbé Fr.-J. Joller (1820-1893), E. Chiovenda, actuellement professeur à Bologne. Un séjour à Gabi, en juillet 1938, et quelques excursions plus rapides, ont permis à M. le Dr A. Becherer de dresser une importante liste des espèces de la base méridionale du Simplon en territoire helvétique. Sa liste comporte 62 espèces, sous-espèces ou hybrides nouveaux pour cette région ; les 26 donnés par Jaccard comme lui étant propres sont réduits à 8. D'intéressantes conclusions phytogéographiques se dégagent de ce travail.

Marcelle GAUVREAU, *Le Frère Marie-Victorin, biographie et bibliographie*, in-8° avec portrait. (Extr. *Annales de l'ACFAS*, 4, Montréal, 1938, pp. 145-189). — Brève biographie du savant professeur de l'Université de Montréal, et ample bibliographie comprenant 71 travaux de science pure et 177 de littérature, d'histoire, d'éducation et de vulgarisation.

Frère MARIE-VICTORIN, *Un manuscrit botanique préliminaire : l'« Histoire des Plantes du Canada »*, in-8° de 16 p. (Extr. *Rev. trim. canadienne*, Montréal, 1936). — Manuscrit de 242 p., découvert en 1919, écrit entre 1707 et 1744. Les auteurs en seraient, d'une part Sébastien Vaillant, recevant les plantes canadiennes à Paris, et Michel Sarrazin, qui les lui envoyait. Ce manuscrit sera publié avec commentaire par l'Institut Botanique de l'Université de Montréal.

M. R. MOSSERAY, *Matériaux pour une Flore de Belgique. I. Papavéracées* (Extr. *Bull. Soc. Roy.*

Belg., t. LXVII, 1934, pp. 78-93, 2 pl.) ; — II. *Cistacées* (Ibid., 1935, pp. 117-124) ; — III. *Capsella rubella* Reut. et *C. Bursa-pastoris* (L.) Medic. (Ibid., 1935, pp. 180-192) ; — IV. *Verbascum*, Gembloux, 1935, pp. 88-103) ; — V. *Senecio* (Extr. *Bull. Jardin Bot. de l'Etat*, Bruxelles, 1936, t. XIV, pp. 57-82, 1 carte) ; — VI. *Bidens* et *Galinsoğa* (Ibid., pp. 313-327). — Etudes critiques qui devront servir de base à une nouvelle Flore de Belgique à données aussi complètes que possible à tous points de vue.

Dr J. OFFNER, *Une Fougère à fruits comestibles : le Nardou* (Extr. *Soc. Dauph. ét. biol.*, 11 jv. 1939, 3 p.). — Le Nardou, consommé par les Australiens, est composé des sporocarpes d'un *Marsilia*, Fougère aquatique (et non Champignon, comme le disait P. Descamps dans le volume où il signale l'usage alimentaire, si peu connu, de ces productions).

MÉPRISES BOTANIQUES

E. ALPHANDÉRY, directeur de la « *Gazette Apicole* », *Flore mellifère de la France, de la Suisse et de la Belgique*, in-12 de 340 p., Baillyère, Paris, 1935. — Il n'est guère de page du volume qui ne soit de nature à alimenter cette rubrique. Nous nous contenterons donc de cette mention laconique, ne pouvant consacrer un autre volume à la développer.

DÉCÈS

Carl SCHROETER, professeur à Zurich, décédé le 9 février, à 84 ans. Universellement connu par ses grands ouvrages, *Das Pflanzenleben der Alpen*, Zurich, 1912, 2^e édition refondue et très augmentée, 1926 ; *Lebensgeschichte der Blütenpflanzen Mitteleuropas* (en collaboration avec KIRCHNER et LOEW). Avec FLAHAULT, il rédigea la *Nomenclature phytogéographique* du 3^e Congrès intern. de Bot. (1910). Enfin, son *Alpenflora*, à l'usage des touristes, a obtenu de nombreuses rééditions.

Edmond LATOUR, professeur d'École primaire supérieure à Sélestat (Bas-Rhin), décédé le 12 février, dans sa 64^e année, après une longue et pénible maladie. C'était un fervent botaniste, lecteur assidu du *Monde des Plantes*, et un fort aimable confrère. Nos plus sympathiques condoléances à sa famille.

L'abbé Jean-Baptiste CHARBONNEL, officier d'Académie, décédé à Roffiac (Cantal), le 22 février, à l'âge de 66 ans. Spécialiste réputé des Menthes, des Roses et des *Hieracium*, il poussait la passion de la botanique jusqu'à se refuser même les services d'une bonne afin de se procurer les moyens de faire un ou deux voyages chaque année dans les régions riches en formes et espèces de ses genres préférés.

OFFRES ET DEMANDES

M. Ernest-M. Noury, à Buchy (Seine-Inférieure) recevrait avec reconnaissance toutes galles ou cécidies, vivantes ou sèches, qu'on voudra bien lui envoyer des différentes régions de la France, en indiquant le nom de la plante et la localité exacte. Répondra suivant désir. Toujours valable.

COMMUNIQUÉS

I

Nouvelle Société d'Echanges

Comme l'annonçait le *Bulletin de la Société Française pour l'échange des Plantes* de 1936-37, M. Ch. Duffour, son directeur, s'est vu dans l'obligation de quitter ces fonctions, en raison de l'affaiblissement de sa vue. Répondant au désir de divers collègues, M. G. BIMONT, 70, rue Barrault, Paris (13^e), prend la Direction d'une *Nouvelle Société d'Echanges*, qui a déjà reçu une douzaine d'adhésions avant la publication de cette note. Nul doute que la vingtaine d'autres adhésions nécessaires soit vite atteinte. Nous souhaitons, pour notre part, le meilleur succès à cette utile et bienfaisante initiative.

REGLEMENT

1° La Société Française d'Echanges de Plantes a pour but, en vue de leur étude, l'échange des Plantes de France et des Colonies françaises (Phanérogames et Cryptogames) et comprend 30 membres.

2° Chaque sociétaire fournit annuellement au minimum huit espèces de plantes en trente-trois parts. Les trois parts supplémentaires étant destinées à des établissements d'instruction.

3° Les parts, bien séchées, bien représentées et de récolte récente, seront placées sur une feuille de papier (paille ou journal) du format 42 x 27, simple ou double. Les petites plantes, les Muscinées, etc., pourront être placées sur une feuille de papier de dimensions inférieures.

4° Les 33 parts de la même espèce seront renfermées dans une chemise, accompagnées de deux étiquettes mentionnant le nom latin (prendre de préférence le nom adopté dans la *Flore française* de Rouy), la localité, la station, la date de récolte, et tous autres renseignements que le sociétaire jugera utiles.

Afin d'éviter la destruction de stations de plantes rares, il est recommandé aux sociétaires

de répartir, s'il y a lieu, leurs prélèvements sur plusieurs années.

5° Les colis de plantes, protégés par deux forts cartons, seront adressés, port payé, avant le 1^{er} décembre de chaque année, à M. G. BIMONT, 70, rue Barrault, Paris (13^e), qui en assurera la répartition et l'expédition.

6° La répartition effectuée, M. Bimont enverra les plantes aux sociétaires, *ayant fourni leur contingent*, au plus tard le 1^{er} mars de l'année suivante. Si, pour une cause quelconque, un sociétaire ne pouvait fournir son contingent, il pourra recevoir les plantes distribuées, à condition de vouloir bien participer aux frais, par une contribution volontaire, dans la mesure où il le jugera à propos.

7° Un Bulletin sera publié annuellement. Il contiendra la liste des plantes distribuées (le numérotage commencera à 1), les articles, notes, renseignements sur les plantes distribuées. Ces notes devront être écrites très lisiblement ou dactylographiées sur le recto de feuillets distincts. Elles seront publiées *sous la responsabilité de leurs auteurs*. Le Bulletin contiendra, en outre, les offres d'échanges, ventes ou achats de plantes, livres, collections ou matériel *n'offrant aucun caractère commercial*.

8° Un droit d'admission de 5 francs sera adressé en même temps que l'adhésion au présent règlement. Ce droit d'admission est destiné à couvrir les frais de correspondance, etc...

9° La cotisation sera fixée après l'impression du Bulletin et des étiquettes des plantes. En même temps que l'expédition des plantes et du Bulletin, il sera joint une note détaillée des frais d'impression et le montant de la quote-part que chaque sociétaire voudra bien adresser dans le mois qui suivra la réception des plantes.

Faute de régler dans le mois, le recouvrement sera effectué par la poste, aux frais du sociétaire.

10° La correspondance de toute nature, droit d'admission, colis de plantes, cotisation, devront être adressés à M. G. BIMONT, 70, rue Barrault, Paris (13^e), compte chèques postaux : Paris 900.14.

II

JEAN GATTEFOSSÉ

BOTANISTE

Villa Métanoïa, 37, Rue des Sauges

AIN-SEBA (MAROC)

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Le développement de la vente des graines de plantes du Maroc a été si rapide au cours des dernières années, qu'il me paraît impossible, car je ne dispose ni de temps ni de locaux suffisants, de continuer à offrir des listes importantes de graines ; j'ai donc décidé de cesser mes offres en 1940.

Mais il me paraît utile de poursuivre une œuvre désintéressée en faveur de l'acclimatation des espèces ornementales, curieuses et utiles.

Dans ce but, je crée une *Association pour l'Echange des Graines* sur le modèle de celles qui existent déjà dans divers pays pour la distribution d'exsiccata et j'assumerai la charge de distributeur et d'éditeur du bulletin.

Tous les amateurs sont invités à participer à cette association et il n'y a aucun inconvénient à ce que les animateurs des firmes commerciales de vente de graines ou les fonctionnaires des jardins botaniques officiels y adhèrent individuellement.

Nous limitons le nombre des adhérents, à titre d'essai pour la première année 1939-40, à *trente* membres. Veuillez lire les explications ci-jointes sur le fonctionnement de l'association ; je compte sur votre adhésion ; les noms des adhérents seront inscrits au bulletin dans l'ordre chronologique de leur inscription ; la distribution ne fonctionnera que si le nombre de trente membres est atteint ; donc, la cotisation ne sera réclamée effectivement que lorsque le trentième adhérent se trouvera inscrit ; il n'y a donc aucun risque pour personne.

Le nombre d'espèces à envoyer par chaque adhérent étant de 5, les espèces remises chaque année par le distributeur s'élèveront au nombre de $5 \times 30 = 150$. La cotisation étant fixée à *une livre sterling*, on remarquera que le prix de revient de chaque sachet reste très inférieur à celui de n'importe quel catalogue de collecteur.

Les adhérents qui habitent un pays dont la flore autochtone est peu intéressante pourront adresser des espèces provenant de leurs cultures, à condition qu'elles correspondent bien au caractère d'originalité et de rareté recherché.

La première distribution aura lieu au cours de l'hiver prochain, de sorte que les semis puissent s'effectuer au printemps 1940 pour l'hémisphère boréal et à l'automne suivant pour l'hémisphère austral.

Le bulletin sera envoyé en même temps que les graines ; il comprendra la liste des espèces distribuées avec une courte description de la plante et l'indication de ses exigences culturales et toute mention utile à sa propagation. Ces indications devront naturellement être fournies par l'adhérent qui aura procédé à la récolte de l'espèce.

Nous sommes persuadé que notre initiative rencontrera le meilleur accueil et un succès complet et nous nous efforcerons de donner à notre Association une extension vraiment intéressante.

U. S. E. A.

ASSOCIATION UNIVERSELLE POUR L'ÉCHANGE DES GRAINES

Nombre d'adhérents : Momentanément fixé à 30.

Cotisation : Une livre sterling par an, somme destinée à couvrir les frais d'impression d'un bulletin annuel fournissant les indications utiles sur les espèces distribuées et également les frais de port du distributeur aux adhérents.

Rôle des adhérents : Chaque adhérent récoltera et enverra au distributeur les graines de 5 espèces de la région qu'il habite (ou qu'il cultive, ou qu'il récolte en exploration) et de chacune de ces espèces 30 sachets du modèle habituel. Il recevra en échange un sachet de chacune des 150 espèces différentes ainsi récoltées dans l'année par l'Association.

Les frais d'envoi au distributeur incombent à chaque adhérent en sus de sa cotisation. Chacun devra s'assurer de la bonne faculté germinative de ses graines.

Rôle du distributeur : Le distributeur unique recevra les cotisations, en échange de quoi il procédera à l'édition du bulletin annuel et enverra à chaque adhérent le lot de 150 sachets de graines lui revenant.

Les espèces distribuées doivent être originales et rares et ne pas figurer sur tous les catalogues des jardins botaniques ou des marchands grainiers ; l'esprit de l'échangiste de graines doit être celui qui règne dans les associations similaires d'échange d'herbiers : donner ou recevoir du nouveau, de l'original, de la rareté. Ne pas oublier qu'il s'agit de plantes vivantes et qu'elles doivent figurer honorablement dans des jardins conçus selon le goût moderne de l'acclimation et de l'agencement des collections.

La mode est essentiellement aux jardins alpins ou de rochers, aux plantes grasses, aux plantes vivaces de plein air. Si notre idée porte ses fruits, nous l'étendrons à l'échange des bulbes et rhizomes vivants dans la limite des restrictions à l'importation imposées par de nombreux pays.

Nous faisons appel spécialement aux amateurs résidant dans les zones tempérées du globe, les plus propices au but poursuivi, et nous espérons que toutes les grandes régions botaniques favorables seront représentées : Littoral Méditerranéen, Asie tempérée, Extrême-Orient, Amérique du Nord, Californie, Mexique, Argentine, Chili, Afrique du Sud, Madagascar, Nouvelle-Zélande et Australie, et toutes les montagnes à flore alpine et subalpine. Il est évident que l'intérêt se porte sur les plantes vivaces ou annuelles des zones montagneuses des régions ci-dessus mentionnées. Elles sont les plus favorables à l'acclimation dans les pays de haute civilisation d'Europe et d'Amérique.